

M. LESAGE: Il serait assurément intéressant d'avoir ces prix pour le compte rendu mais je me demande si Me Dyde ne devrait pas les examiner d'abord pour s'assurer s'il serait utile en ce moment d'en donner lecture pour le dossier?

Me DYDE: Il me semble qu'il peut indiquer les chiffres.

Le VICE-PRÉSIDENT: Monsieur Johnston, je crois, a demandé il y a un moment si ces chiffres dont parle le témoin peuvent être portés au dossier. Le témoin a dit qu'il avait là un certain relevé qui nous fournirait certains renseignements et M. Johnston lui a demandé alors s'il voulait le déposer devant nous. C'est pourquoi il nous l'offre en ce moment.

M. LESAGE: Est-ce à propos?

Me DYDE: Oui.

Le TÉMOIN: Ces prix remontent au 1er avril 1947 et l'un des tableaux de M. Tummon se rapprochait beaucoup de ceci. Je crois que c'était pour l'autre mois.

M. LESAGE: Ceci est le 15 janvier 1947.

Le TÉMOIN: Je crois qu'ils sont les mêmes.

M. LESAGE: Le plafonnement était le même alors aux deux endroits.

Le TÉMOIN: En effet. Le prix que je cite est celui de Guelph: grain complet acheté et mélangé, \$2.09 le cent livres, mélange d'orge et d'avoine, contre \$1.89 en Alberta, à la même période. Maintenant, il me semble que le chiffre cité par M. Tummon pour la période correspondante est de \$2.50 le cent livres.

Le VICE-PRÉSIDENT: Votre impression était qu'il y avait tendance à l'exagération?

Le TÉMOIN: Je ne dirais pas à l'exagération. Je me demandais seulement sur quoi ces prix sont basés en Ontario. J'ai parlé à des éleveurs de bestiaux de la province et leur ai demandé combien ils payaient le grain pour le bétail. Ils ont invariablement mentionné des prix beaucoup plus élevés que ce que nous pouvons obtenir pour ce grain en Alberta. Alors, je leur ai demandé où ils se procuraient du grain. Ils m'ont répondu qu'ils l'achetaient de telle ou telle minoterie ou de telle ou telle compagnie qui vend du grain.

M. THATCHER: Ceci semble indiquer que les chiffres fournis par M. Tummon sont inexacts.

Le TÉMOIN: Je ne mets pas ses chiffres en doute. Je me demande seulement où il achète son grain.

M. FLEMING: M. Tummon a insisté sur le fait que les cultivateurs de l'Est n'achètent pas leur grain à bétail par wagons. Naturellement, les chiffres sur lesquels vous avez l'habitude de vous baser, dans l'Ouest, s'appliquent aux charges de wagon. C'est le cas pour les vôtres, n'est-ce pas?

Le TÉMOIN: Oui, en effet.

M. FLEMING: Vous savez, M. Tummon a souligné cette différence, c'est-à-dire que le cultivateur ordinaire de l'Est n'achète pas une charge de wagon complète, mais de petites quantités.

Le TÉMOIN: C'est là que je voulais en venir. Il m'a toujours semblé que les cultivateurs de l'Est devraient pouvoir se procurer du grain à bétail de l'Ouest de façon plus économique qu'actuellement, d'une façon ou d'une autre. Par exemple, il n'y a rien qui empêche un cultivateur ou une couple de cultivateurs de l'Est d'acheter de moi un wagon d'orge par exemple. Au prix du marché de l'Alberta, qui est environ \$1.16 à Winnipeg pour l'orge d'alimentation n° 1, ce serait environ \$1.13 ou quelque chose comme ça à Edmonton.

M. McCUBBIN: Combien coûterait le transport jusqu'à Fort-William?